

REPUBLIQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP-TALLARD-DURANCE**

L'an deux mille vingt , le huit décembre à 18h30,

Les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance, se sont réunis en la salle du Quattro de Gap, sous la Présidence de M. Roger DIDIER, sur la convocation qui leur a été adressée, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 59 Présents à la séance : 51
DATE DE LA CONVOCATION	01/12/2020
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	15/12/2020

OBJET :

**Convention de mise à disposition réciproque de services ou parties de services de la
Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance et de services ou parties de
services du CCAS de la Ville de Gap - Fixation des montants définitifs pour l'année
2020**

Étaient présents :

Mme Nicole MAGALLON , M. Jean-Baptiste AILLAUD , M. Patrick ALLEC , M. Serge AYACHE , M. Christian CADO , M. Rémi COSTORIER , M. Rémy ODDOU , M. Michel GAY-PARA , M. Roger GRIMAUD , M. Bernard LONG , Mme Mélodie GAILLARD , M. Thierry PLETAN , M. Denis DUGELAY , Mme Monique PARA-AUBERT , M. Daniel BOREL , Mme Marie-Christine LAZARO , M. Christian PAPUT , Mme Annie LEDIEU , Mme Claudie JOUBERT , Mme Laurence ALLIX , M. Frédéric LOUCHE , M. Roger DIDIER , M. Olivier PAUCHON , Mme Rolande LESBROS , M. Jérôme MAZET , Mme Paskale ROUGON , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Catherine ASSO , M. Cédryc AUGUSTE , Mme Solène FOREST , M. Daniel GALLAND , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Martine BOUCHARDY , M. Vincent MEDILI , Mme Françoise DUSSERRE , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M. Richard GAZIGUIAN , Mme Charlotte KUENTZ , Mme Isabelle DAVID , M. Eric GARCIN , Mme Pimprenelle BUTZBACH , Mme Marie-José ALLEMAND , M. Gérald CHENAVER , M. Christian HUBAUD , M. Guy BONNARDEL

Conseillers Communautaires, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es) :

Mme Carole LAMBOGLIA procuration à M. Bernard LONG, M. Jean-Michel ARNAUD procuration à M. Daniel BOREL, Mme Sylvie LABBÉ procuration à Mme Marie-Christine LAZARO, Mme Maryvonne GRENIER procuration à M. Daniel GALLAND, M. Hervé COMBE procuration à M. Gérald CHENAVER

Absent(s) :

M. Claude NEBON, M. Benjamin CORTESE, M. Christophe PIERREL

Il a été procédé, conformément aux articles L.5211-1 et L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Denis DUGELAY, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale,

Vu la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité,

Vu la loi n°2007-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,

Vu la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 modifiée portant réforme des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,

Vu l'arrêté préfectoral n° 05-2016-10-26-001 du 26 octobre 2016 portant création de la Communauté d'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE,

Vu la délibération n°2019_12_6 du 16 décembre 2019 relative à la convention cadre de mise à disposition réciproque de services ou parties de services de la Communauté d'Agglomération au profit de la Ville de Gap et de services ou parties de services du CCAS au profit de la Communauté d'Agglomération,

Considérant la nécessité de poursuivre la mutualisation engagée depuis le 1er janvier 2017 afin que le développement de l'intercommunalité ne conduise pas à la création d'une administration supplémentaire. Les communes membres se sont accordées pour mutualiser certains de leurs services à vocation transversale.

Conformément à l'article 7 de la convention de mise à disposition réciproque de services ou parties de services entre la ville et la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance et l'article 7 de la convention de mise à disposition réciproque de services ou parties de services du CCAS de la Ville de Gap et la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance et compte-tenu des évolutions constatées au niveau du temps de travail consacré par les agents des services de la Ville de Gap dans le cadre de la mutualisation, il convient de prévoir une délibération de régularisation.

La Ville de GAP et son CCAS devront prendre une délibération concordante dès que cela sera possible.

Décision :

Il est proposé, sur avis favorable du Comité Technique et de la commission Développement Économique, Finances et Ressources Humaines du 26 novembre 2020 :

- Article 1 : d'approuver la délibération de régularisation au titre de l'année 2020 relative à la mise à disposition réciproque de services ou de parties de services de la Communauté d'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE au profit

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

de la Ville de Gap et de services ou de parties de services du CCAS de la Ville de Gap au profit de la Communauté d'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE.

- **Article 2** : d'autoriser Monsieur le Président au regard des crédits inscrits au budget à verser le montant de 1 676 462,98 € à la Ville de GAP au titre des dépenses de personnel et des coûts des moyens matériels administratifs et d'hébergement liées à la mise à disposition ascendante de services ou parties de services de la Ville de Gap vers l'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE pour l'année 2020 sachant que la mise à disposition descendante vers la Ville de Gap représente 193 598,56 € pour l'année 2020.

Article 3 : d'autoriser Monsieur le Président au regard des crédits inscrits au budget à verser le montant de 13 127 € au CCAS de la Ville de GAP au titre des dépenses de personnel et des coûts des moyens matériels administratifs et d'hébergement liées à la mise à disposition ascendante de services ou parties de services du CCAS de la Ville de Gap vers l'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE pour l'année 2020.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 56

Le Vice-président



Jean-Baptiste AILLAUD

Transmis en Préfecture le :

16 DEC. 2020

Affiché ou publié le :

16 DEC. 2020

ANNEXE 2 CONVENTION - MISE A DISPOSITION DE SERVICES DU CCAS VERS LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION - ANNEE 2020

Réalisation 2020							
ETP actuels	Coefficient de mise à disposition	ETP mis à disposition	Coût unitaire salarial annuel en ETP	Coût salarial annuel	Coût unitaire Administratif et d'Hebergement	Coût des moyens matériels Administratifs et Hébergement annuel	Coût total annuel prévisionnel de mise à disposition
1,80	0,10	0,18	47 433,45	8 538,02	1 873,41	337,21	8 875,23
1	0,10	0,1	40 644,23	4 064,42	1 873,41	187,34	4 251,76
2,80	0,20	0,28	88 077,68	12 602,44	3 746,82	524,55	13 127,00
Espace Interventions sociales							
Direction des Finances							
Totaux							

Annexe 1 détaillant chaque service ou partie de service du CCAS de la Ville de Gap mis à disposition de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance

- **Espace Interventions Sociales**

Article 1 : Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe :

- 1) Un responsable de service ayant le statut de Conseillère en Economie Sociale et Familiale.
- 2) Une assistante sociale.

Soit au total : 1.8 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Assistance sociale du personnel dans le cadre de l'Équipe d'Intervention Sociale, psychologique et des conditions de travail.

Article 2 : Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 10 %.

- **Direction des Finances**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 1 agent Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Secrétariat,
- Préparation et exécution budgétaires,
- Gestion comptable du patrimoine,
- Conduite des études d'analyses financières,
- Suivi de la fiscalité locale et des ressources,
- Gestion des systèmes d'information financière,
- Gestion des contrats d'assurance et de la sinistralité.

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 10 %.

Ces éléments sont reportés dans l'annexe financière.

Annexe 2 CONVENTION - MISE A DISPOSITION DE SERVICES DE L'AGGLOMERATION VERS LA VILLE - ANNEE 2020

ETP actuels	Prévisionnel 2020									
	Coefficient de mise à disposition	ETP mis à disposition	Coût unitaire salarial annuel ETP	Coût unitaire salarial annuel	Coût salarial annuel ETP	Coût salarial annuel	Coût unitaire Administratif et Hébergement	Coût des moyens matériels Administratifs et Hébergement annuel	Coût total annuel provisionnel de mise à disposition ETP	Coût total annuel provisionnel de mise à disposition
1,00	0,90	0,90	44 424,00	44 424,00	39 981,50	39 981,60	1 873,41	1 666,07	41 667,67	41 667,67
1,00	0,80	0,60	41 205,00	41 205,00	24 723,00	24 723,00	1 873,41	1 124,05	25 847,05	25 847,05
3,00	0,40	1,20	40 005,00	40 005,00	48 005,00	48 005,00	1 873,41	2 248,09	50 254,09	50 254,09
1,00	0,70	0,70	27 247,00	27 247,00	19 072,90	19 072,90	1 873,41	1 311,36	20 384,29	20 384,29
1,00	0,25	0,25	91 464,00	91 464,00	22 866,00	22 866,00	1 873,41	488,35	23 334,35	23 334,35
49,60	0,001	0,05	31 309,02	31 059,55	1 552,93	1 540,50	1 873,41	92,92	1 645,85	1 645,85
2,50	0,29	0,72	48 725,04	40 604,20	34 960,22	29 133,51	1 873,41	1 344,17	36 304,39	30 477,69
59,10	3,14	4,42	324 379,08	316 007,75	191 162,64	185 323,52	13 113,87	8 275,04	199 437,68	193 598,56
93,02		25,70				185 323,52		8 275,04		193 598,56

Direction du Cabinet / Secrétariat du Maire - Pd. de la CA

Direction de la Communication

Direction des Ressources Humaines

Direction des Finances

Direction Générale Déléguée à la Mobilité,

aux Transports Urbains, Parkings et Parc Automobile

Direction des transports Urbains

Direction du développement économique

Sous totaux

Totaux

ANNEXE 1

Parties de services mises à disposition

1. Cabinet / secrétariat du Président

- **Direction du Cabinet / Secrétariat du Maire, Président de la communauté d'agglomération / Secrétariat des manifestations / Huissiers**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction et le secrétariat regroupent : 7,1 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Toutes tâches de cabinet et de secrétariat liées aux responsabilités du Président de la communauté d'agglomération.
- tâches de gestion d'agenda de la Présidence de la communauté d'agglomération,
- organisation et mise en œuvre matérielle de manifestations et de la tenue d'instances communautaires,
- transmission d'informations.

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 21.7 %.

- **Direction de la Communication**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 5,1 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Information des administrés du territoire sur la mise en place de nouveaux services relevant des compétences de l'agglomération (transports urbains, enlèvement des ordures ménagères, assainissement...)
- information des administrés du territoire relatives aux animations et festivités sur l'agglomération (loisirs, sports, culture...).

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 18 %.

.2 Direction Générale des Services

- **Direction Générale des Services et son secrétariat**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 3,4 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Direction de l'ensemble des services transférés ou mis à disposition de la Communauté d'Agglomération (participation au bureau, aux commissions, aux réunions de services en lien avec les services de l'état),
- Supervision des décisions souhaitées par le bureau et le conseil de communauté (compte-rendu du bureau, impulsion des dossiers auprès des services...),
- Élaboration, organisation et suivi du Conseil communautaire (ordre du jour et convocation, supervision des notes de synthèse, comptes rendus, contrôle de légalité...).

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 40 %.

- **Direction de la sécurité publique**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 21,6 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Sécurisation du territoire et des aires du voyage

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 0.34 %.

- **Direction des Ressources Humaines**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 15.81 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Secrétariat, traitement des demandes de stages, des demandes d'emplois,

- Préparation et suivi du Comité Technique commun,
- Gestion des carrières et des paies du personnel et des élus,
- Organisation et gestion des recrutements permanents ou temporaires,
- Suivi des effectifs actuels et prévisionnels.
- Gestion des mobilités internes,
- Formation du personnel,
- Coordination et organisation des actions en matière de santé, d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail des agents.
- Gestion des politiques de l'emploi,
- Suivi des dépenses de personnel et préparation du budget,
- Réalisation de tableaux de bord,

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 20%

- **Direction de la prospective**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 1 agent Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Élaboration et mise en œuvre du PCAET

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 100%

3 Direction Générale Déléguées des Affaires Générales

- **Direction des Finances**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 10,5 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Secrétariat,
- Préparation et exécution budgétaires,
- Gestion comptable du patrimoine,
- Conduite des études d'analyses financières,
- Suivi de la fiscalité locale et des ressources,
- Gestion des systèmes d'information financière,
- Gestion des contrats d'assurance et de la sinistralité.

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 38 %.

- **Direction du contrôle de gestion**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 1 agent Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Gestion de la trésorerie, de la dette,
- Contrôle du budget,
- Suivi de la CCSPL,
- Suivi des Délégations de Service Public,
- Contrôle des associations.

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 35 %.

- **Service Subventions**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

Le service regroupe : 1.2 agent Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Aide au montage de dossiers de demande de subventions
- Gestion et suivi des subventions

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 38.60%.

- **Direction des Affaires Juridiques**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 1 agent Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Préparation et suivi des séances du conseil communautaire,

- Adaptation aux règles particulières de fonctionnement liées à la qualité d'agglomération,
- Rédaction d'actes (PV de transfert, conventions, contrats de mutualisation, etc).
- Gestion des affaires juridiques (conseil, contentieux etc).

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 35 %.

- **Direction des Achats et Marchés Publics**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 9,8 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Gestion des procédures administratives et juridiques relatives aux marchés publics,
- Attribution, commission d'appel d'offre et prise des actes courant.
- Suivi comptable et financier.

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 35 %.

- **Direction de la Population**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

Sur l'ensemble des agents de cette direction, une partie exerce des missions pour la communauté d'agglomération :

La Direction regroupe : 7,5 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Missions d'huissiers : reprographie, distributions de documents, préparation et réalisation des réceptions.
- Gestion du courrier arrivée et départ.
- Missions d'accueil du public et de standard téléphonique.

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 11 %.

4.Direction Générale des Services Techniques

- **Direction Générale des Services Techniques et son secrétariat**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 3 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Direction générale des services techniques placés sous son autorité transférés ou mis à disposition de la Communauté d'Agglomération (participation au Bureau, aux Conseils communautaires, aux commissions, aux réunions de services...).

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 35 %.

- **Direction Générale Déléguée à la mobilité, aux transports urbains, parkings et parc automobile**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 0.9 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- secrétariat de la Direction

Temps de travail consacré par l'agent de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 65 %.

- **Direction Générale Déléguée aux programmes spécifiques, environnement, agriculture, eau et assainissement**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 3.8 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Direction déléguée des services placés sous son autorité transférés ou mis à disposition de la Communauté d'Agglomération (participation au Bureau, aux Conseils communautaires, aux commissions, aux réunions de services ...).

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 94 %.

- **Direction des Bâtiments**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 31,8 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Construction de la déchetterie de la Flodanche
- Interventions et dépannages des bâtiments communautaires

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 8,5 %.

- **Direction du Nettoyement et Gestion des Déchets**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 17,86 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Direction des services placés sous son autorité transférés ou mis à disposition de la Communauté d'Agglomération.

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 22 %.

- **Direction de la voirie**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 30.9 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Direction des services placés sous son autorité transférés ou mis à disposition de la Communauté d'Agglomération
- Entretien des voiries des zones d'activités.

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 6.5 %

- **Direction de la coordination technique, des concessions et de l'éclairage public**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 15 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Direction des services placés sous son autorité transférés ou mis à disposition de la Communauté d'Agglomération.

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 2,88 %.

- **Direction des Systèmes d'information**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 7 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- La gestion des postes de travail (matériels et logiciels (informatique, télécoms, téléphonie), gestion du parc et son renouvellement, gestion des prestataires, assister et conseiller les utilisateurs, identifier les besoins de formation...).
- La gestion des serveurs (administration, sécurité, sauvegarde, plan de secours, anti virus, spam, firewall, maintien à jour système et middleware, accompagnement projets métiers, évolutions infrastructures...).
- La gestion des projets systèmes d'information (conduire les projets d'évolution, administration technique et fonctionnelle des progiciels et apports d'expertise, gestion et développement du SIG...).

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 9.83 %.

- **Direction du Parc Automobile**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 7.8 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Secrétariat, gestion budgétaire et comptable,
- Entretien courant de tous les véhicules du parc,

- Réparations de tous les véhicules par parc.

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 6,1 %.

- 3.1.5 Direction Générale Adjointe à la Vie sociale

- **Direction de la Culture**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 75.77 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Direction des services placés sous son autorité

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 0.37 %.

- **Direction de l'Éducation**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 179 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Direction des services placés sous son autorité
- Appui administratif pour l'accueil de loisirs intercommunal

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 0.22 %.

- **Direction Générale Adjointe à la Vie sociale**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 1 agent Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Direction, encadrement et suivi des missions de la Direction de la Politique de la Ville et de l'Emploi et de la Direction de la Jeunesse et du Développement des Quartiers consacrées à la communauté d'agglomération.

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 20 %.

- **Direction de la Cohésion Urbaine et Sociale**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 41 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Animation partenariale du contrat de ville - comité de pilotage, veille réglementaire, suivi dispositif contractuel, conventions d'application.
- Gestion de la programmation annuelle.
- Animation de groupes de travail, coordination des acteurs et suivi des actions par piliers.
- Suivi de la participation des habitants
- Suivi de la politique habitat
- CISPD
- PLH
- Observatoire.

Secrétariat administratif (dont délibérations)

Suivi financier

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 7 %.

ANNEXE 1

Parties de services mises à disposition

1. Cabinet / secrétariat du Président

- **Direction du Cabinet / Secrétariat du Maire, Président de la communauté d'agglomération**

1 agent à temps complet en charge du secrétariat pour le compte de la Ville de Gap à raison de 90 % de son temps de travail.

Estimation du temps passé : 90 %.

- **Direction de la Communication**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la ville de Gap

1 agent chargé de la Communication

Soit au total : 1 agent Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la ville sont notamment :

- Information des administrés du territoire sur la mise en place de nouveaux services relevant des compétences de l'agglomération (transports urbains, enlèvement des ordures ménagères, assainissement...)
- information des administrés du territoire relatives aux animations et festivités sur l'agglomération (loisirs, sports, culture...).

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la ville

Estimation du temps passé : 60 %.

2. Direction Générale des Services

- **Direction des Ressources Humaines**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la ville

La direction regroupe : 3 agents à 100 %.

Les missions exercées pour la ville sont notamment :

- Secrétariat, traitement des demandes de stages, des demandes d'emplois,
- Préparation et suivi du CTP,
- Gestion des carrières et des paies du personnel et des élus,

- Organisation et gestion des recrutements permanents ou temporaires,
- Suivi des effectifs actuels et prévisionnels.
- Gestion des mobilités internes,
- Formation du personnel,
- Coordination et organisation des actions en matière de santé, d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail des agents.
- Gestion des politiques de l'emploi,
- Conduite des études d'analyses financières liées au personnel,
- Suivi des dépenses de personnel et préparation des budgets,
- Suivi du chômage,
- Réalisation de tableaux de bord,
- Gestion des systèmes d'information RH.

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la ville

Estimation du temps passé : 40 %

- 3. Direction Générale Déléguées des Affaires Générales

- **Direction des Finances**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la ville

La direction regroupe : 1 agent à 100 %.

Les missions exercées pour la ville sont notamment :

- Exécution budgétaires,
- Gestion comptable

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la ville

Estimation du temps passé : 70 %.

- .4. Direction Générale Des Services Techniques
- **Direction Générale Déléguée à la Mobilité, Transports Urbains, Parkings et Parc Automobile**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la ville

La Direction regroupe : 1 agent
Soit au total : 1 agent Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la ville :

- Supervision de la flotte automobile

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de ville

Estimation du temps passé : 25 %.

- **Direction des Transports Urbains**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la ville

La Direction regroupe : 49.6 agent Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la ville :

- Gestion du mobilier urbain et de la gare routière
- Gestion des quais de bus de Gap

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de ville

Estimation du temps passé : 1 %.

- **Direction du Développement Économique**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la ville

La Direction regroupe : 2,5 agents Équivalent temps plein

Les missions exercées pour la ville :

- Visite d'entreprises
- Direction technique du SIVU de l'aéroport de Gap/Tallard
- Autorisations commerciales

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de ville

Estimation du temps passé : 29 %.

